



ÉCOLE PUBLIQUE PRIMAIRE CLAUDETTE PENELON

La Coucourde *Magazine*



JUIN 2018

FERT

Recyclage Automobile

Pièces neuves et d'occasion • Véhicules accidentés

Tél. 04 75 53 07 08
www.fertdemolition.com

Quartier Chazal des Maures
26740 LA COUCOURDE - Fax 04 75 53 39 61

APM 26

Assainissement / Vidange de fosses
Curage / nettoyage/ débouchage
de canalisation

PASCAL MERTZ

- n°5 RN7
26740 LA COUCOURDE
- Tél. 06 52 21 51 08
- apm26.assainissement@gmail.com



www.apm26-assainissement.fr



Boulangerie
Pâtisserie
Maza

Route Nationale 7
26740 La Coucourde
Tél : 04 26 51 54 32



Charpente - Couverture
Bardage - Ossature bois

TRADIRENOV

Coste Thierry
Mail : tradirenov@bbox.fr

TEL : 07 70 78 85 29 / 06 11 83 80 74
43 RN7 Hameau Derbières - 26740 La Coucourde

SIRET 52539042300024 @tradirenov

MENUISERIE CRESTON

PVC BOIS ALU - PARQUET
Entreprise qualifiée RGE QUALIBAT Réf. 8611

NOUVEAU !!!!
Isolation des combles
Placoplâtre
(cloison et isolation des murs)

**Vous avez un
projet immobilier ?**

Neuf ou rénovation
Installation
Vente directe aux particuliers

Le Grand Puas - 26740 LA COUCOURDE
Tél. 04 75 90 04 86 - Port. 06 75 86 50 66

Pizzeria Snack Le Régal



- Légumes Bio
- Viandes françaises
- Pains traditions
- Kebab à la française

FERMÉ LE MERCREDI ET LE JEUDI MIDI

Tél. : 04 26 34 36 27

Mail : leregal26740@outlook.fr

Sur place,
à emporter

<https://www.facebook.com/pizzeriasnack.leregal>

RN7 - 51, Hameau Derbières - 26740 LA COUCOURDE



[SOMMAIRE | JUIN 2018]

04 ACTUALITÉS

06 BUDGET

08 AMÉNAGEMENTS

10 ÉCOLES

11 BIBLIOTHÈQUE

12 ASSOCIATIONS

14 VIE SOCIALE

14 FESTIVITÉS PASSÉES ET À VENIR

MAIRIE

Tél : 04.75.90.23.23 - Fax : 04.75.90.23.20

Ouverture du secrétariat :

du Lundi au Jeudi 13h30 – 16h30.

Vendredi 10h – 12h et 13h30 – 16h30.

Internet : lacoucourde-mairie.com

E.mail : contact@lacoucourde-mairie.com

Permanences : Monsieur le Maire

sur RDV le Mercredi après-midi et le Samedi matin

Les Adjoints : Nicole Vessières, Roger Ouvrier-Bonnaz

sur rendez-vous

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél : 04.75.54.89.95

Horaires guichet : Du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Le samedi de 9h30 à 11h30

CENTRE DE LOISIRS

Renseignements : Mairie Annexe Chapeau Rouge,

Place Léopold Blanc à Montélimar au 04.75.00.26.58

HORAIRE NAVETTES BUS CET ÉTÉ

Infos horaires au 0 810 26.26.07

La Coucourde (place Freydier – Derbières)

SDEI – Urgences – 0810.739.739

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

La durée de validité de la carte nationale d'identité est désormais de 15 ans à l'exception de celle délivrée aux mineurs qui reste valide 10 ans. Le renouvellement des cartes en cours au 1er Janvier 2014 se fera automatiquement, il ne sera donc pas nécessaire d'en effectuer la demande.

Directeur de la publication : Jean-Luc Zanon

Rédacteur en chef : Nicole Vessières

Rédacteurs : les élus, les associations, les écoles.

Photos : Nicole, André, Geneviève, Sabine

Réalisation : AF Communication

Montélimar - 04 75 51 88 40

Chères Coucourdoises, Chers Coucourdois,

Adopté à l'unanimité lors du conseil municipal du 27 mars dernier le budget primitif de l'année 2018 reste fidèle aux orientations définies par la municipalité : des dépenses de fonctionnement et de personnel resserrées au bénéfice d'investissements importants pour La Coucourde et sa population. Cadre de vie, enseignement, restent au cœur des priorités de notre équipe municipale le tout sans la moindre augmentation des taux de la fiscalité qui restent une fois encore inchangés.

Vous trouverez dans ce bulletin le détail des chiffres des différentes sections de fonctionnement et d'investissement.

Ce budget nous l'avons construit pour vous, Coucourdois, dans un souci constant de bien utiliser vos impôts. L'élaboration de ce budget 2018 relève de choix réfléchis, en cohérence avec une situation financière particulièrement contrainte : 50 000 € de dotation forfaitaire de l'état en moins pour notre commune depuis 2014.

Ambition et responsabilité sont les deux mots qui nous ont encore guidés lors de la préparation de ce budget, dans le but de mieux vous servir.

Pour la 14^{ème} année consécutive, notre conseil municipal a décidé de ne pas augmenter ses taux d'imposition pour l'année 2018 (Taxe d'habitation : 7,95 %, Taxe Foncière bâtie : 8,97 %, Taxe Foncière non bâtie : 40,51 %). C'est un acte fort et une action **responsable** qui démontre notre détermination et notre volonté de préserver le pouvoir d'achat des Coucourdois, Tout euro dépensé doit l'être dans l'intérêt général de notre commune et, surtout, en toute transparence.

C'est un choix **ambitieux**, car notre commune porte des investissements majeurs pour notre village et le quotidien de nos familles. L'année 2018 voit notamment la mise en service de notre nouvelle école primaire publique "Claudette Pénelon" qui accueillera 130 élèves, et le démarrage de la construction de la cantine scolaire.

Notre conseil municipal a donc adopté les axes forts de notre stratégie budgétaire :

- Diminution de nos dépenses de fonctionnement avec un budget de 622 462 € (- 0,57% par rapport à 2017). Stabilisation du budget concernant les subventions de nos associations. Maintien du niveau d'aides sociales de notre Centre Communal d'Action Sociales (7 000 €).

- Priorité à l'investissement avec un budget de 950 866€, des programmes encore une fois ambitieux pour notre commune qui permettent d'une part de soutenir l'économie et les emplois locaux et d'autre part de nous permettre de répondre aux enjeux présents et à venir.

Les principaux programmes importants prévus pour 2018 seront :

La fin de la construction du groupe scolaire qui est désormais terminé et opérationnel depuis le 23 avril 2018 et la construction de la nouvelle cantine scolaire (800 000 € pour 2018 pour les 2 programmes), l'entretien de la voirie communale (pour 20 000€), la rénovation des marquages au sol (traçage de parkings, passages piétons, cédez le passage, stops, etc ...) pour 1 200 €.

Nous procéderons également à des achats importants (pour 50 000 €) de matériels urbains pour le nouveau groupe scolaire, matériels informatiques pour l'école (école numérique innovante) et le service administratif, le remplacement d'un véhicule communal du service technique.

L'été est là... et la municipalité en profite pour vous proposer des manifestations riches et variées pour partager des moments festifs et populaires. La volonté du conseil municipal actuel est de vous présenter des spectacles gratuits tout en respectant le budget communal qui est imparti aux festivités.

Je remercie toute l'équipe municipale qui travaille à mes côtés de façon efficace et responsable dans une excellente ambiance.

Votre conseil municipal continue à être ambitieux, cette ambition qui consiste à apporter du bien être à tous, de contribuer à améliorer le quotidien de chacun, de développer et moderniser notre village tout en assurant une gestion sérieuse de l'argent public. C'est à mon avis cette ambition là qu'attendent les citoyens de leurs élus.

Avec mes sentiments les meilleurs,

Bien à vous,

Jean Luc ZANON



RUCHES

DÉCLARATION ANNUELLE DE RUCHES

Du 1^{er} septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 Août 2018). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2018)

NUCLÉAIRE

CONTRÔLE DE LA QUALITÉ RADIOLOGIQUE DE L'AIR

Le bulletin 64, pour le dernier trimestre 2017, est disponible sur le site internet de la CRIIRAD à l'adresse : balises.criirad.org rubrique bulletins_drome

HYGIÈNE ET CIVISME

LES CONTENEURS À ORDURES MÉNAGÈRES

Par mesure de propreté, d'hygiène, de respect des hommes et du matériel, merci de déposer vos déchets ménagers dans des sacs étanches et bien fermés.

Vos déchets de jardin : herbe, fleurs fanées, déchets de potager, végétaux de toutes sortes... ne doivent être en aucun cas, déversés dans les conteneurs à ordures ménagères ! Salissures des conteneurs, putréfactions et odeurs nauséabondes, problème de collecte, nuisances quant au voisinage... seront ainsi évités pour le bien-être de tous.

Deux solutions :

- Soit vous les déposez dans un composteur au fond de votre jardin.
- Soit vous les transportez à la déchèterie du LOGIS NEUF, chemin du Broquet, à Saulce sur Rhône :

Pour information, jours et heures d'ouverture

Lundi, Mardi, Mercredi : 14h - 19h

Jeudi, Vendredi, Samedi : 9h - 11h45 et 14h - 17h30



CHIEN PERTURBATEUR ET TROUBLE DU VOISINAGE

Suite à des constats et doléances d'habitants, il est demandé instamment à tout propriétaire de chien "aboyeur" laissé seul dans un jardin ou sur une terrasse, de prendre les mesures nécessaires afin que son animal de compagnie ne perturbe pas le voisinage (surveillance, éducation, collier spécifique...)

Les aboiements répétitifs, intempestifs, permanents, incessants de leur chien tout au long de la journée deviennent rapidement insupportables et portent atteinte à la tranquillité publique.

Ces "nuisances de comportement, le jour comme la nuit, par leur durée, leur intensité, leur répétition..." sont soumises à la réglementation des Code Civil et Code de la Santé Publique et

sont passibles de sanctions.

La municipalité remercie les propriétaires concernés pour leur compréhension et leur vigilance à l'avenir, afin d'éviter tout litige entre voisins.

RAPPELS PRÉVENTION

SIGNALER LA PRÉSENCE

DU FRELON ASIATIQUE AU : 04 75 55 37 89

LE MOUSTIQUE TIGRE est présent sur notre territoire.

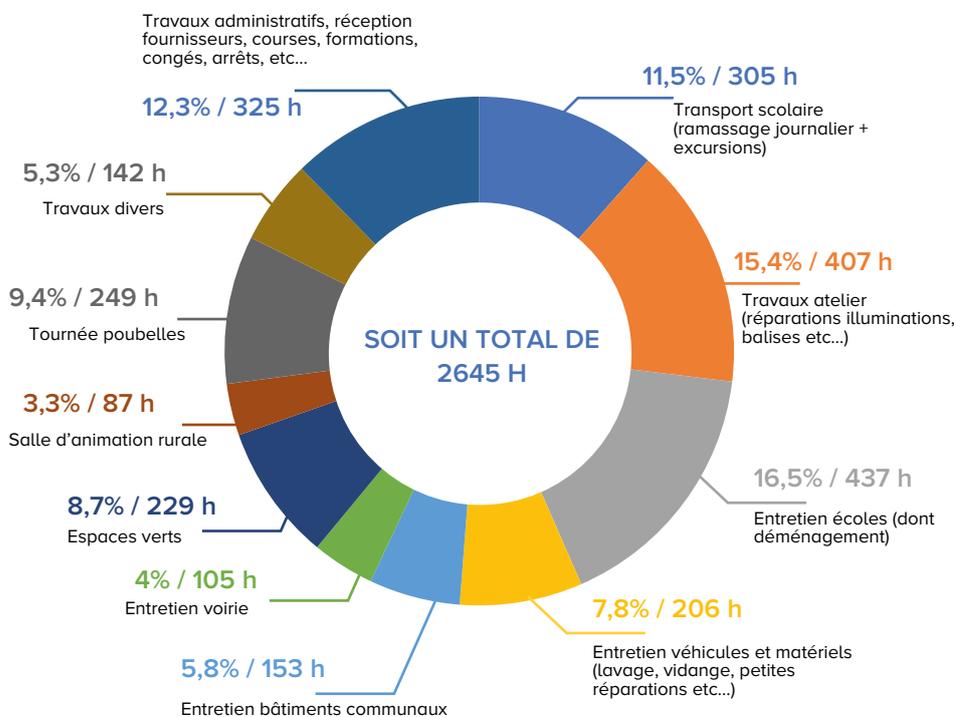
Quelques mesures simples pour limiter sa prolifération et se protéger :

- NE PAS LAISSER D'EAU STAGNANTE DANS LES JARDINS (coupelles fleurs, récupérateurs d'eau de pluie...)
- UTILISER DES PRODUITS RÉPULSIFS
- INSTALLER DES MOUSTIQUAIRES



SERVICES TECHNIQUES

TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES SERVICES TECHNIQUES

1^{ER} SEMESTRE 2018

URBANISME

Premier semestre 2018

PERMIS DE CONSTRUIRE

Nombre de dossiers :

- ⬇ déposés : 7
- ⬇ acceptés : 3
- ⬇ refusés : 1
- ⬇ en cours : 3

PERMIS TRANSFÉRÉS

Nombre de dossiers :

- ⬇ déposés : 2
- ⬇ accepté : 1
- ⬇ en cours : 1

PERMIS D'AMÉNAGER

Nombre de dossiers :

- ⬇ déposé : 1
- ⬇ accepté : 0
- ⬇ en cours : 1

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

Nombre de dossiers:

- ⬇ déposés : 12
- ⬇ acceptés : 11
- ⬇ refusés : 1
- ⬇ en cours : 0

CERTIFICATS D'URBANISME

Nombre de dossiers:

- ⬇ déposés : 5
- ⬇ acceptés : 4 (CU informatif)
- ⬇ en cours : 1

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Nombre de dossiers:

- ⬇ déposés : 17
- ⬇ notifiés : 14
- ⬇ en cours : 3

ÉTAT CIVIL

(de décembre 2017 à juin 2018)

NAISSANCES

- 02/03 MOLINA Raphaël, Sacha, Gabriel
 - 05/04 BLACHET Ilyana, Pascaline, Annie
 - 14/04 NEUF-MARS Liam, Thomas
 - 28/05 CHEVALIER Lana
 - 29/05 TAOUFIQ Othman
- Tous nos meilleurs vœux aux parents

MARIAGES

- 28/04 DOS SANTOS Frédéric, Marc, Christophe et MIRROIR Céline
- Meilleurs vœux de bonheur aux mariés

DECES et TRANSCRIPTIONS

- 29/01 CEIL André, Charles, Henri
 - 13/05 ROBLEDILLO Roger, Antoine
- Nos sincères condoléances aux familles

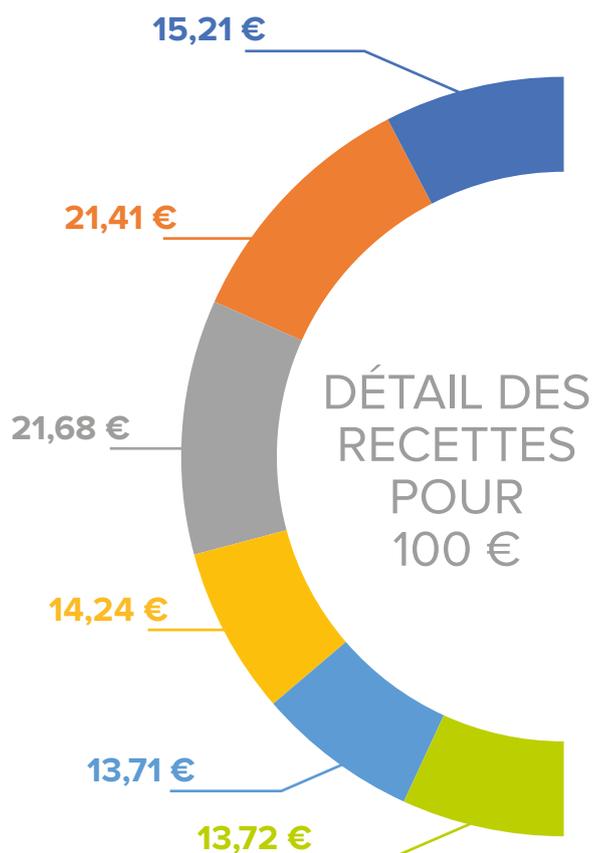
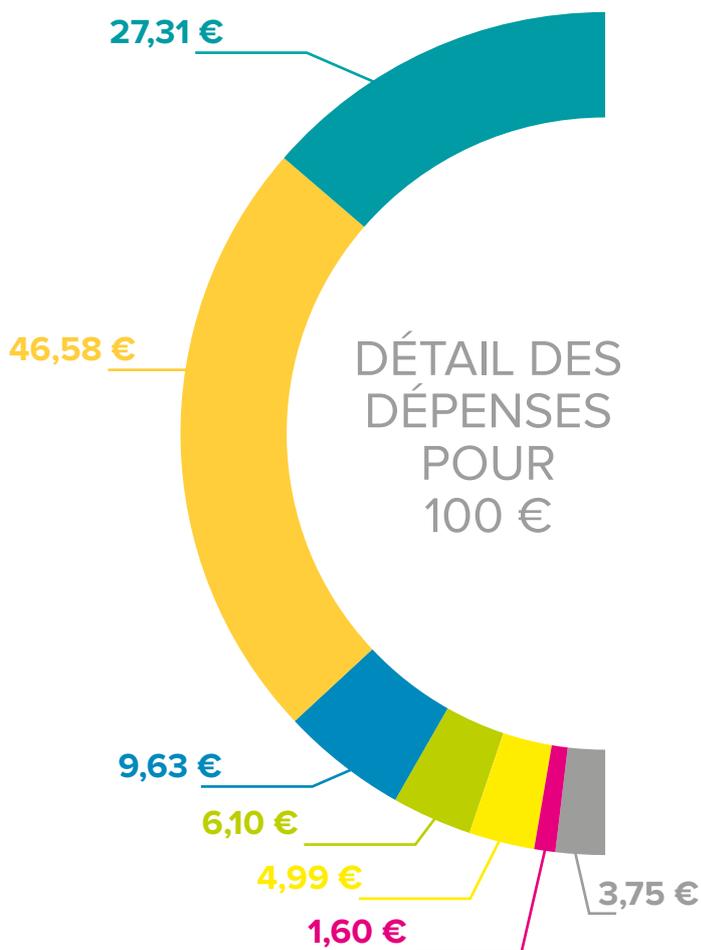
VOIRIE

Le programme de voirie 2018 est le suivant : 6 tonnes d'emplois partiels sur l'ensemble des voies communales, goudronnage de la partie restant à réaliser de la cour des Services techniques ; réfection en bi couche du chemin communal menant à l'Entreprise Tournaud au quartier des Roches ; réfection en bi couche du tronçon restant à réaliser de la route de Lachamp au quartier Cacaret sud. Ces travaux seront réalisés par l'entreprise SORODI.

Les marquages au sol en peinture pour la sécurité sur les voies communales et le parking de l'école seront exécutés par l'entreprise HORIZON SIGNA dans le courant de l'été prochain.

Le plateau traversant endommagé situé au quartier Fondchaud sera refait et agrandi par l'entreprise qui effectuera la voirie du lotissement "Les terrasses de Leyne".

BUDGET PRIMITIF 2018



SECTION FONCTIONNEMENT DÉPENSES

CHARGES DE FONCTIONNEMENT (eau, électricité, assurances, télécommunications, affranchissements, carburant, fêtes et cérémonie, fournitures scolaires, formations, entretien véhicules, entretien voirie, fournitures administratives, locations mobilières, entretien réseaux, entretien bâtiments publics, maintenance, réparation matériel roulants,...)	170 000
CHARGES DE PERSONNEL	290 000
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (indemnités, subventions associations et ccas, service incendie...)	60 000
CHARGES FINANCIÈRES (Intérêts des emprunts)	38 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	31 111
DÉPENSES IMPRÉVUES	10 000
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	23 351

622 462

622 462 €
DE FONCTIONNEMENT EN 2018

SECTION FONCTIONNEMENT RECETTES

TAXE D'HABITATION (capital)	94 697
TAXE FONCIÈRE	133 303
ATTRIBUTION DE COMPENSATION (ancienne taxe professionnelle reversée par Montélimar Agglomération)	135 000
DOTATIONS (État), PARTICIPATION et TAXES (énergie hydraulique, droit de mutations)	88 650
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (Locations immeubles, salle d'animation rurale)	85 360
FNGIR	85 452

622 462

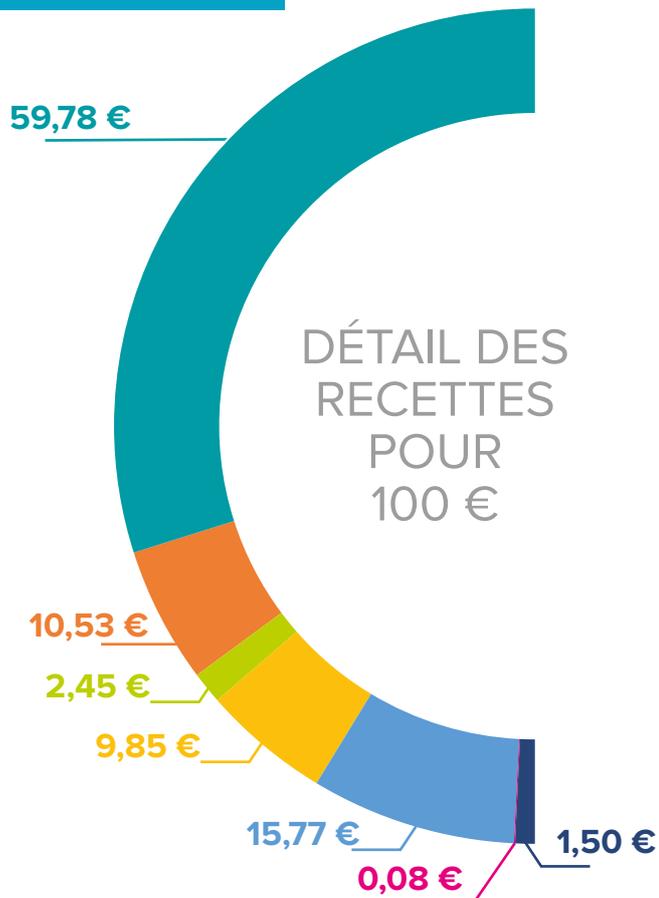
TAUX D'IMPOSITION DES 3 TAXES DIRECTES COMMUNALES (inchangées depuis 2004)

	TAXE D'HABITATION	FONCIER BÂTI	FONCIER NON BÂTI
2016	7,95 %	8,97 %	40,51 %
2017	7,95 %	8,97 %	40,51 %
2018	7,95 %	8,97 %	40,51 %
Moy. Nationale	24,47 %	21 %	49,46 %
Moy Département	20,63 %	19,11 %	57,96 %



SECTION INVESTISSEMENT DÉPENSES	
REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS	67 000
FRAIS D'ÉTUDES (étude construction groupe scolaire,...)	10 000
INVESTISSEMENT MATÉRIELS ET ACQUISITIONS (panneaux, mobiliers urbains, remplacement d'éclairage public...)	50 000
INVESTISSEMENT (entretien de la voirie, groupe scolaire,...)	806 866
DÉPENSES IMPRÉVUES	20 000
TOTAL	950 866

950 866 €
D'INVESTISSEMENT EN 2018



SECTION INVESTISSEMENT RECETTES	
AFFECTATION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (exercice 2017)	568 493
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT (exercice 2017)	100 158
VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	23 351
DOTATION (Fonds compensation TVA, taxe locale d'aménagement)	93 753
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	150 000
AMMORTISSEMENTS	831
PRODUITS DE CESSION	14 280
TOTAL	950 866

ÉLUS

INDEMNITÉS DE FONCTION DES ÉLUS

Le tableau ci-contre récapitule à gauche les indemnités de fonction brutes versées aux élus du Conseil municipal de La Coucourde voté par délibération du Conseil Municipal en date du 28 février 2017. A droite, le tableau fait apparaître les montants maximums des indemnités de fonction brutes pouvant être perçues par les élus du Conseil municipal de La Coucourde, à compter du 1er février 2017. Il apparaît que l'économie mensuelle réalisée sur les indemnités de fonction versées aux élus communaux est de **2 437,77 €**, soit une économie annuelle de **27 253,24€**. En pourcentage, l'économie réalisée est de **53,83%**.

INDEMNITÉS DE FONCTION DES ÉLUS DE LA COUCOURDE		INDEMNITÉS DE FONCTION MAXIMALES DES ÉLUS PRÉVUES PAR LA LOI	
FONCTION	FONCTION	INDEMNITÉS MENSUELLES BRUTES RÉELLEMENT VERSÉES	MONTANT MENSUEL MAXIMUM BRUT
ZANON Jean-Luc	Maire	832,19 (50%)	1664,38
OUVRIER-BONNAZ Roger	1 ^{er} adjoint au maire	319,33 (50%)	638,66
VESSIERES Nicole	2 ^{ème} adjointe au maire	319,33 (50%)	638,66
	3 ^{ème} adjoint au maire		638,66
	4 ^{ème} adjoint au maire		638,66
SYLVESTRE Jean-Marie	Conseiller délégué	155,20 (66,83%)	
HERMAN Brigitte	Conseillère déléguée	155,20 (66,83%)	
	TOTAL	1 781,25 €	4 219,02 €

INAUGURATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE CLAUDETTE PÉNELON



L'École publique primaire Claudette Pénelon inaugurée Samedi 9 Juin, sous un soleil radieux, le maire Jean-Luc Zanon et son équipe municipale sont fin prêts pour recevoir les autorités, Claudette Pénelon et sa famille, pour l'inauguration de la nouvelle école de La Coucourde qui porte désormais le nom de "Claudette Pénelon". C'est en présence de Marie-Pierre Mouton présidente du conseil départemental de la Drôme, de Frédéric Loiseau secrétaire général de la préfecture (représentant le préfet Eric Spitz), des conseillers départementaux de Montélimar 1, Catherine Autajon et Karim Oumeddour, de l'inspectrice d'académie de la circonscription de Montélimar Leïla David, du président de la CAF (caisse d'allocations familiales) Daniel André que le ruban est découpé. Personnalités, enseignants, élus des villages voisins et Coucourdois sont venus nombreux découvrir cette magnifique école. Ils sont accueillis sous le préau de l'entrée principale par une chorale d'écoliers. Le directeur Nicolas Leseigneur, Béatrice et Rahim munis de leurs instruments accompagnent les enfants dans deux chants : « Liberté, Egalité, Fraternité » et « Je veux apprendre », ils sont généreusement applaudis pour ce choix et leur interprétation. Le maire Jean-Luc Zanon retrace, le souhait avec son équipe municipale, (élection 2014) de la construction d'une école innovante et moderne. Un projet ambitieux de 1 800 000€ où il faut jongler avec les aides et subventions. Claudette Pénelon, très touchée de cet honneur, qui lui rappelle ses 45 années de "maîtresse" à l'école de Derbières, puis directrice à La Coucourde, dans une classe unique du cours préparatoire au certificat d'études, retrouve avec beaucoup de bonheur ses anciens élèves.

Pour l'architecte Fabien Ramadier, concepteur du projet, ce chantier aura duré deux ans et demi, suivi par la municipalité chaque semaine, c'est une belle récompense de découvrir le sourire des enseignants. L'inspectrice Leïla David honore Claudette Pénelon, félicite les enseignants qui ont assumé les problèmes de déménagement et constate que cette école est belle et fonctionnelle. Marie-Pierre Mouton salue ce projet voulu pour le regroupement des enfants de Derbières et de Fondchaud, suivi par le département, elle applaudit Jean-Luc Zanon le « Chef d'orchestre » de cette superbe réalisation. Un apéritif est partagé sous le préau, offrant une magnifique vue de la cour et des classes. Un déjeuner « Paëlla » est servi en remerciements aux élus, aux personnels techniques, aux enseignants et en l'honneur de la famille Pénelon. Une journée qui restera dans les mémoires des petits et des grands Coucourdois.



HISTORIQUE DE LA RÉALISATION DU GROUPE SCOLAIRE ET DE LA CANTINE



Durant le deuxième semestre 2014 et le premier de 2015, l'équipe municipale, avec l'aide du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) et du CEDER (Centre pour l'environnement et le développement des énergies renouvelables) a défini et élaboré le cahier des charges de notre futur groupe scolaire et de sa cantine.

Suite à différents appels d'offres en juin 2015, elle a retenu le **Cabinet Ramadier** de Livron pour la maîtrise d'oeuvre.

Le conseil municipal du 26 janvier 2016 a validé l'APD (avant projet détaillé) et celui du 24 mai 2016 a attribué les 13 lots du marché public pour la construction du groupe et de la cantine.



Les travaux ont débuté en juillet 2016 et furent achevés à la mi-avril 2018.

Le 23 avril 2018 les élèves et les enseignants prirent possession de leur nouvelle école.

Dès mi-mai les travaux de la cantine ont commencé et certainement dans un an les enfants pourront s'y restaurer.



FINANCEMENT

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES :

Travaux, études, maîtrise d'oeuvre imprévus 1 824 720 € HT

SUBVENTIONS

- Département 461 250 €
 - État 112 500 €
 - Région 193 026 €
 - Parlementaire - Franck Reynier 5 000 €
 - CAF (Caisse d'Allocations Familiales) 53 874 €

TOTAL 825 650 €

EMPRUNT 1 000 000 €

PÉRISCOLAIRE

L'année scolaire touche à sa fin, c'est l'occasion pour le péricolaire de faire un petit bilan de fin d'année.

Comme les années précédentes, les ateliers ont été quasi complets. Diverses activités ont été proposées aux enfants fréquentant le péricolaire. Magie, danse, cinéma, sports, art plastique... Un carnaval très réussi cette année encore ! Les enfants ont déambulé dans les rues du village. Un grand merci aux nombreux parents qui nous ont accompagné pour fêter l'arrivée du printemps !

Petit rappel aux familles pour la rentrée 2018/2019 : toutes inscriptions des ateliers et de la cantine se feront via le site internet portail famille Montélimar agglomération sur l'espace citoyens. Pour ceux qui ne disposent pas d'un compte merci de se rapprocher de la Directrice Ghidhaoui Naima pour sa création.

TÉL. : 06 81 99 84 43

Mail : n.ghidhaoui@montelimar-agglo.fr

Un atelier stage poney est prévu pour les élémentaires à la rentrée. Nous souhaitons aux enfants ainsi qu'à leurs familles de très bonnes vacances ensoleillées.



La directrice et son équipe pédagogique

FINANCEMENT

Comme chaque année la commune participe à l'achat des fournitures pour les enfants des écoles. Cette année la participation municipale est de 5 200 € pour 127 élèves. Une subvention annuelle de 900 € est attribuées à l'USEP.

RENTÉE SCOLAIRE

Lors du Conseil d'École extraordinaire du 16 janvier 2018, pour les rythmes scolaires, un avis favorable a été émis pour passer de 4 jours et demi à 4 jours pour la prochaine rentrée scolaire. Une demande de dérogation a donc été faite à l'Inspection d'Académie. Cette dérogation a été acceptée par le Directeur d'Académie de l'Éducation Nationale. La nouvelle rentrée scolaire 2018/2019 se fera en 4 jours et les nouveaux horaires seront de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h.

ÉCOLE MATERNELLE

DES NOUVELLES DE LA CLASSE MATERNELLE 1

Depuis le retour des vacances de printemps, notre classe a déménagé dans la nouvelle école.

De l'avis général : **C'EST TROP BEAU !!!!**

Pour aller dans notre classe, nous allons dans notre vestiaire pour nous déshabiller et mettre nos chaussons.

Et ensuite, nous intégrons notre nouvelle classe. Elle est vraiment jolie et on y a retrouvé tous nos jeux et toutes nos affaires de travail !

Juste à côté de notre classe il y a la salle de repos où l'ensemble des petits de l'école vient se reposer l'après-midi. Il y a aussi notre bibliothèque.

Monsieur Loup a aussi déménagé. Son petit salon est maintenant dans notre vestiaire et il est très content de ce changement.

A la fin du mois nous allons partir avec l'autre classe maternelle, à la rencontre de la famille de Monsieur Loup. Ils habitent à la forêt des loups à Courzieu. Nous allons pouvoir apprendre encore beaucoup de choses sur leur mode de vie.



Notre vestiaire



Notre classe



La salle de repos

PREMIÈRE JOURNÉE DANS NOTRE NOUVELLE ÉCOLE POUR LES MOYENNE ET GRANDE SECTION

Ce matin, lundi 23 avril, c'était la rentrée des vacances et on a découvert notre nouvelle classe : elle est grande. Le sol est bleu, les murs sont blancs, les portes sont grises. On l'adore parce qu'elle est très belle et on a de la place pour jouer.

On a aussi visité les autres classes de l'école.

On fait la récréation dans l'ancienne cour (parce que l'autre cour, c'est pour les grands), comme ça, on a plein de jeux pour s'amuser (deux toboggans, les chevaux à ressorts, les bacs à sables...) et pour courir dans l'herbe. Notre nouvelle école, elle est super chouette !

Texte écrit par les élèves de moyenne et grande section de maîtresse Mélanie

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

DÉMÉNAGEMENT RÉUSSI POUR L'ÉCOLE DE LA COUCOURDE

Les vacances de printemps ont permis aux équipes de la municipalité et aux enseignants d'effectuer le déménagement entre l'ancienne et la nouvelle école. Les élèves petits et grands ont pu découvrir leur nouvel environnement. Les enseignants apprécient ces nouvelles conditions de travail très fonctionnelles. De plus le bâtiment avec sa cour se révèle très agréable. Le péricolaire dispose maintenant de locaux spacieux car le service a pris place dans l'ancienne école maternelle.

UNE JOURNÉE DE COMMÉMORATION À VASSIEUX EN VERCORS

Le lundi 14 mai, l'association des anciens combattants a organisé une sortie scolaire à Vassieux avec la classe de CM1/CM2 de la Coucourde et la classe de CM des Tourrettes. Ce fut l'occasion de visiter le musée de la résistance et de commémorer le sacrifice des résistants et habitants de Vassieux tombés pendant la seconde guerre mondiale. Nul doute que les élèves garderont en mémoire cette journée.



RENCONTRE ATHLÉTIQUE USEP À PIERRELATTE

Jeudi 17 mai, c'est à Pierrelatte que les CM1/CM2 sont allés participer à un défi. 40 m plat, 50 m haies, lancer de vortex, de précision, triple bond, saut en longueur. Les élèves s'en sont donnés à cœur joie tout en rencontrant d'autres écoles du secteur. Un travail en classe et à la maison leur a permis de calculer leur score, comme quoi les mathématiques servent à beaucoup de choses !

BIBLIOTHÈQUE

Lotissement Fondchaud

Tél : 04 75 90 01 93

bibliotheque.lacoucourde@orange.fr

Horaires d'été (juillet et août):**mercredi : 18 h – 20 h****Horaires d'hiver (sept. à juin):****mercredi : 15 h – 17 h****samedi : 14 h – 16 h****MANIFESTATIONS À VENIR***mercredi 31 octobre 2018 de 15h à 17h***HALLOWEEN**

Atelier masques, paniers à bonbons... suivi d'un goûter et de lectures de contes.

FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Atelier décoration, cartes...

la date sera précisée par des affiches dans le village.

*Samedi 2 février 2019 aux heures d'ouverture de la bibliothèque.***CHANDELEUR**

Animations jeux et dégustation de crêpes. Xavier, bénévole à la bibliothèque, présentera le jeu qu'il a créé.

Toujours sur le thème des jeux, Xavier se propose d'animer les 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois des ateliers "jeux de société" (adultes et enfants de 8 ans et +)

1011 xks g f gv Clkda rjz Ueckgv ypxv
vrxj clkg xq dgolhvl

FONCTIONNEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale est ouverte à tous, quel que soit votre âge et vos goûts de lecture. Une équipe de 11 bénévoles vous accueille les mercredis et samedis. Cette année une plage horaire supplémentaire sera testée de septembre à décembre 2018, les **mardis de 16h30 à 17h30**. Pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer jusqu'à la Bibliothèque, les bénévoles se proposent de porter des livres à domicile. N'hésitez pas à nous contacter aux horaires d'ouverture. Depuis le 29 mai, 40 livres supplémentaires sont à votre disposition, prêtés par la médiathèque de Montélimar. Tous les 3 mois, ces 40 ouvrages pourront être renouvelés. Parallèlement, la médiathèque de Valence nous permet d'échanger environ 700 ouvrages en deux fois sur l'année. Par ailleurs, la Municipalité a alloué à nouveau un budget de 1 100 € pour l'achat de livres qui sera effectué en juin et septembre, soit environ une centaine d'ouvrages pour adultes et enfants.



Livres à domicile



11

bénévoles



40 + 700

nouveaux ouvrages

ANIMATIONS**MANIFESTATIONS PASSÉES**

Dans le cadre des rencontres culturelles Itinérances 2018, deux animations ont été proposées aux Coucourdois :

LECTURE AU FIL DE L'EAU, textes déclinés par la comédienne Nadine Despert accompagnée par Didier Alix, guitariste



ATELIER FLORAL AU LAVOIR DE CHEYNAS, composition florale effectuée par les participants



Vendredi 8 juin

CONFÉRENCE-DÉDICACE DE**MARYLÈNE PONTHER SUR****"LAFARGE ET LES CIMENTIERIS DU****BORD DU RHÔNE"** et notamment la famille Freydiere de La Coucourde-Condillac.

BOULES

AJB LA FOUDROYANTE

L'AJB la foudroyante a fait quelques bons résultats ce dernier trimestre.

Les 2 et 3 juin, l'équipe composée de Clôt Cyril, Drogue David, Chaix Jérôme est sous championne de la Drôme en doublette 4^{ème} division, ils représenteront l'AJB au championnat de France à Chalamont les 7 et 8 juillet 2018.

L'AJB a organisé le 13 mai 2018, le premier challenge de Monsieur Maggi Aldivio, un concours complet 16 quadrettes.

Dernier résultat au grand prix de Balaruc les Bains au mois d'avril l'équipe composée de Dessagne Daniel, Clôt Cyril, Chaix Jérôme, Drogue David, Ascenci André a perdu en finale.



TENNIS

TENNIS CLUB

L'équipe de tennis formée par Céline, Stéphanie, Béatrice, Martine, Marlyne, Sylvain, Hervé, Éric et Francky est championne Drôme Ardèche, 3^{ème} division du championnat Veteran Mixte + 35 ans. En effet, la finale a été gagnée 4 à 1 face à l'équipe 2 de Saint-Peray. Toute l'équipe remercie les supporters et monsieur le maire qui, malgré le froid et le vent, sont venus soutenir leurs joueurs.

Jean-Luc Fontana | 06 49 49 29 64



CHASSE

ACCA L'ALPION

(Association Communale de Chasse Agréée)

La saison de chasse s'est terminée le 28 février dernier pour reprendre le 9 septembre prochain (voir un peu avant pour le gibier d'eau en fonction de l'arrêté préfectoral).

Cette année l'ACCA a organisé un repas de fin de saison ; il a eu lieu le soir du 24 février 2018 et a réuni environ 70 personnes.

Le 7 avril 2018, pour la troisième année les ACCA de Saulce, les Tourrettes et la Coucourde ont procédé au nettoyage de notre forêt et des abords du Rhône.

L'assemblée générale de l'ACCA a eu lieu le 24 juin dernier.

Sécurité : le 30 juin 5 chasseurs de l'ACCA se sont rendus à la fédération pour une formation à la sécurité lors des battues grand gibier. Cela portera ainsi à 7 les chasseurs de la Coucourde formés pour être responsable de battues

Un dimanche à la chasse : Même si cette invitation à partager notre passion et surtout un moment de convivialité n'a pas eu le succès escompté l'an passée, nous envisageons de renouveler cette initiative (faites vous connaître au 07.78.95.28.84 et RDV mi-octobre).

Distribution des cartes sociétaires : Elle aura lieu les dimanche 2 et samedi 8 septembre 2018.

Loto : Il est lui programmé pour le samedi 1^{er} décembre 2018.

Repas de chasse : La date n'est pas encore fixée avec précision mais il devrait se dérouler un samedi soir de mars 2019 (plus d'information dans le bulletin de fin d'année).

Bon été à tous



COUNTRY

L.C. COUNTRY CLUB

La saison 2017/2018 se termine fort de plus de 20 membres le LC Country club, a organisé cette saison plusieurs belles manifestations : soirée dansante, journée choucroute, repas canadiens et repas de fin d'année dans une ambiance conviviale.

La saison 2018/2019 redémarre le 6 septembre 2018, rendez-vous salle rurale Pierre Bonnet ce jour-là dès 18h30 pour un moment de détente et de découverte de la Line Dance et danse country.

Nous organisons notre assemblée générale le vendredi 29/06/2018, ou nous ne manquerons pas de vous faire un récapitulatif de l'année passée ainsi que de nos projets pour la saison 2018/2019.

A noter notre soirée dansante toutes danses le 13 octobre 2018, Salle rurale



Pierre Bonnet, et notre journée plein air le 1^{er} juin 2019, espace de Leyne.

Au plaisir de vous voir sur la piste de danse

Contact :

Pascal Maimone | 07 80 40 29 12

3^{ème} AGE

REGAIN

De la terre à la mer pour le club Regain 2018 a bien débuté, les bons souvenirs sont partagés par un diaporama lors de l'assemblée générale qui, comme chaque année, s'est déroulée le 21 janvier, à la salle Pierre Bonnet. Après avoir présenté les bilans moral et financier, la présidente Geneviève Œil a tenu à remercier particulièrement son bureau, qui par les actions et son dévouement, permet de poursuivre les activités de l'association dans une très bonne ambiance. Un début de semestre actif, la galette des rois, le concours de belote et ce 7 juin un voyage vers Bouzigues, avec la visite des parcs à huîtres sur l'étang de Thau, suivie du repas mi-saison au restaurant le 30 juin. Pour profiter des enfants et petits enfants le club fermera ses portes le 30 juin pour une reprise le 4 septembre avec une paëlla (maxi 24 personnes). Ces petits repas mensuels ont de plus en plus de succès : crêpes, choucroute, coq au vin, lasagnes. Ces jours-là les adhérents en profitent pour offrir et partager leur gâteau d'anniversaire et un verre de vin pétillant. Une vingtaine



d'adhérents fidèles aux activités du club le mardi, trouvent l'idée excellente. On n'oublie pas pour autant le loto qui aura lieu cette année le 18 novembre avant les festivités de fin d'année.
BONNES VACANCES À TOUS



SPORTIVES

LA COUCOURDE FOOTBALL

Fin de saison pour le FCC
C'est fini ! La saison 2017/2018 s'est terminée le dimanche 27 mai ! Pour l'école de foot qui a fait une superbe saison en assurant une équipe dans chaque catégorie, U6/7 et U 8/9, à chaque plateau proposé par le secteur, les enfants étaient présents et se sont bien amusés et pour leur dernier entraînement mercredi ils étaient 14 joueurs "un grand Bravo" et merci aux mamans et aux 3 coaches (Kevin, Quentin et David) ! Les filles de Jean-Pierre Reboul, associé à Michel et Petit Louis, ont fait une saison en demi teinte après une très belle première partie de championnat. Elles se sont un peu éteintes en Janvier mais ont très bien fini la saison avec une 4^{ème} place bien méritée. On les retrouvera à la rentrée ! Les garçons terminent à une jolie 8^{ème} place, eux aussi ont eu un milieu de championnat difficile et terminent avec un nul et deux victoires sur les chapeaux de roues et se maintiennent en 3^{ème} division.



Bonnes vacances à tous.



SUBVENTIONS COMMUNALES

ACCA - 350 €
Tennis Club - 200 €
Football Club - 400 €
Country Club - 200 €
Foudroyante - 100 €
USEP - 900 €
Regain - 500 €
Centre Médico-Psycho - 180 €
Association Les Restos du Cœur - 80 €
Association Les Paralysés de France - 30 €
Association Arc en Ciel - 40 €
Centre Ressources de Montélimar - 40 €
FNATH Drôme Ardèche - 30 €
Centre Léon Bérard - 50 €
Association des anciens combattants - 50 €
Association de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence - 50 €
Rugby Marianne - 50 €
Solidarité Elisa - 50 €
Secours Populaire - 40 €

VACCINATION ROUGEOLE

Depuis fin 2017, plusieurs foyers d'épidémie de rougeole ont été signalés en France (59 départements touchés). Cette maladie est virale et très contagieuse : 1 personne infectée peut en contaminer 20. La vaccination est le seul moyen efficace de se protéger. Vous pouvez vérifier si votre enfant est bien vacciné et nous conseillons aux professionnels de la petite enfance et de la santé d'en faire autant. Vous pouvez consulter le site vaccination-info-service.fr

REGISTRE EN MAIRIE

Vous pouvez vous faire inscrire en remplissant un imprimé, à tout moment, en mairie. Vous serez, alors enregistré. Lorsque le plan canicule sera déclenché, nous vous contacterons par téléphone pour nous assurer que vous ne vous trouvez pas en difficulté.

SOLIDARITÉ

CCAS

APA : 4 dossiers : dossiers vérifiés, déposés et en cours de traitement au conseil départemental

TÉLÉASSISTANCE : 1 dossier : aide pour remplir le dossier

LOGEMENT SOCIAL : 1 dossier : aide pour remplir le dossier

CHÈQUE ÉNERGIE : 1 demande de renseignements concernant le chèque énergie

DEMANDE ÉLECTION DE DOMICILE : 1 renouvellement de demande.

PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

La Société SERVÉA peut vous livrer des repas à domicile. Une partie du coût peut être prise en charge par le CCAS pour les personnes rencontrant des difficultés. Cette prise en charge est déterminée en fonction de votre revenu imposable. REPAS NORMAL 11 € | REPAS RÉGIME 12 €

RESTAURATION SCOLAIRE

3,20 € TARIF UNIQUE

Inscription via le portail internet « Montélimar Agglomération, espace famille » ou auprès de la Directrice du Péri-Scolaire Naima Ghidaoui au 06.81.99.84.43.

RENSEIGNEMENTS ET
RENDEZ-VOUS EN
TELEPHONANT
AU 04 75 90 23 23

[FESTIVITÉS PASSÉES ET À VENIR]

31 MARS À L'ÉGLISE DE DERBIÈRES CONCERT DE PÂQUES - ENSEMBLE VOCAL RÉSOUNANCES

La chorale RÉSOUNANCES, composée d'une vingtaine de chanteurs est dirigé par Ingrid Alewijnse, chef de Choeur, accompagné au piano par Egbert Van Bal. Au programme des chants de carême, des motets de Karl Jenkis. La soirée s'est terminée par le verre de l'amitié offert par les choristes.

DIMANCHE DE PÂQUES LA CHASSE AUX OEUFS

Le dimanche de Pâques pour la traditionnelle Chasse aux Oeufs le soleil était de la partie et au top départ, une trentaine d'enfants se sont égaillés à travers l'Espace afin de rapporter 3 oeufs de couleur différente afin de les échanger contre un paquet de vrais oeufs en chocolat. À la fin tout le monde a terminé cette matinée par une petite boisson avant de retourner chez soi.

14 MARS ITINÉRANCES

- Le 10 mars LECTURE AU FIL DE L'EAU, textes déclinés par la comédienne Nadine Despert accompagnée de Didier Alix, musicien guitariste. A l'issue de cette animation tous ont partagé un goûter offert par les bibliothécaires.

-Le 14 mars REDÉCOUVRIR LES LAVOIRS au lavoir de Cheynas. Des compositions florales éphémères sur l'eau ont été effectuées par les participants. Une collation a clôturé l'après-midi et les artistes sont partis avec leur bouquet...

14 JUILLET

TRAIL « LA COUCOURDOISE » inscriptions devant la mairie à 8h.

24 JUILLET

KENT Concert à 21h espace de Leyne, dans le cadre des concerts OFF'S Montélimar Agglo Festival 2018

17 ET 26 JUILLET DE 15H À 18H - SALLE PIERRE BONNET

APRES-MIDI JEUX

Animation jeux, ouverte à tous, organisée par la ludothèque de Montélimar Agglo avec la participation de la municipalité.



LECTURE AU FIL DE L'EAU



KENT



CHASSE AUX OEUFS



LA COUCOURDOISE

VENTES / INSTALLATIONS - SALLE EXPO

A.S.E.

Électricité générale
Chauffage - Climatisation - Dépannage - Alarme

04 75 01 38 38
22, rue des Esprats



PA du Meyrol
MONTÉLIMAR

A.S.G.T.S.

Énergies renouvelables
Chauffage - Climatisation - Sanitaire - Zinguerie
Dépannage - Salles de bains

04 75 01 48 48
8, avenue Gaston Vernier

www.audigier-sautel.com

RM Composites

ZA Mirgalland - 26740 LA COUCOURDE
Tél 04.75.00.06.67 – mail : info@rm-composites.fr
www.rm-composites.fr

PRODUITS et CONSEILS pour la FABRICATION de
PIECES DE CARROSSERIE, RENOVATION RESERVOIR,
ETANCHEITE de PISCINE/TERRASSE :
Résine et Gelcoat polyester – Époxy
Fibre de verre et Carbone
Solvant - Outillage

SPIE
City Networks

- Réseaux Aériens et Souterrains
- Maintenance et gestion techniques des Installations
- Eclairage public et sportif
- Courants forts • Courants faibles
- Mise en valeur par la lumière
- Installation réseaux vidéo surveillance
- Electricité des Bâtiments

89, route de Châteauneuf • CS 50021
26201 MONTELMAR Cedex
Tél. : 06 46 25 03 06 • Fax : 04 75 00 59 99

DÉPÔT LÉGAL À PARUTION

af

COMMUNICATION

Réalisation et Régie Publicitaire

Tél : 04 75 51 88 40

Fax 04 75 53 75 65

E-mail : info@afcommunication.com

SIÈGE SOCIAL

10, allée Hispano Suiza - ZA Fortuneau
26200 MONTÉLIMAR

Bureaux secondaires : Bordeaux, Lyon et Strasbourg

L'éditeur ne garantit pas le caractère exhaustif des informations contenues dans ce bulletin et remercie par avance les lecteurs de leur indulgence.



www.afcommunication.com

**CREATEUR D'ESPACES
A VIVRE**

AUDIGIER
TRAVAUX PUBLICS

Aménagements urbains et ruraux
Réseaux hydrauliques et secs
Plateformes industrielles
Terrassement
Déconstruction

ZA du Meyrol - Chemin des Esprats - 26200 Montélimar
T. 04 75 00 02 95 - F. 04 75 01 71 90 - contact@audigier-tp.com

**REVALORISER LES DECHETS
POUR NOTRE ENVIRONNEMENT**

AUDIGIER
RECYCLAGE

Recyclage des matériaux BTP
Valorisation DIB (Déchets Industriels Banals)
Grave recyclée et bois énergie
Ventes de matériaux valorisés
Location de bennes

ZA des Léonards - Chemin des Léonards - 26200 Montélimar
T. 04 75 01 53 45 - F. 04 75 01 20 67 - contact@audigier-recyclage.com

Elevage de la Vallée de la Tendresse

Malinois
Cavalier King Charles



26740 La Coucourde - Tél. / Fax 04 75 01 92 16
elevation-perdriolat@orange.fr - <http://elevation-perdriolat.pagesperso.orange.fr>

STEF 030 216 997 0010

- Taille et Pose de pierres
- Rénovation de maisons anciennes
- Construction villas individuelles
- Charpentes - Couvertures
- Façades

ASTIC

Décor

NOUVEAU
Béton décoratif,
imprimé, désactivé, pour
vos aménagements
extérieurs

26740 LA COUCOURDE - 04 75 90 03 27 - 06 80 38 27 37

GARAGE de la GARE

Ets Marcel BOSMÉAN



RÉPARATIONS

TOUTES MARQUES

DÉPANNAGES



16, rue Sarda - 26200 MONTÉLIMAR
© 04 75 51 35 50 - Fax 04 75 01 81 07
garage-de-la-gare26@wanadoo.fr



ALEX TAXI

Alexendra et Hervé NODON

06 87 32 04 50

TOUS TRANSPORTS MÉDICAUX TYPE VSL :
malades assis (dialyse, rayons, chimio...)
AGRÉÉ Toutes Caisses

Stationnement : LA COUCOURDE

MAZZON

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Norbert

Installations

Bâtiment

Industrie

Quartier Fond-Chaud
26740 La Coucourde

06 48 25 96 13